



11 septembre 2023

RENCONTRE MAIRE / PRÉSIDENTE

Le **jeudi 7 septembre 2023** les organisations syndicales ont rencontré la Maire de Strasbourg et la Présidente de l'Eurométropole.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration faite par la **CFDT** :

« Madame la Maire, Madame la Présidente, Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, Chers collègues....

*À l'occasion de cette 2ème rencontre Maire-Présidente, et indépendamment des points que vous souhaitez aborder, la **CFDT** souhaite revenir sur certains axes du plan d'actions 2022-2024 déployé à l'issue du baromètre social, en vue d'améliorer les conditions de travail des agents.*

*Si, depuis 2022, des actions ont été engagées pour améliorer la qualité de vie au travail par la mise en place, en septembre 2022, de la cellule d'alerte et d'écoute (en vertu de l'application du décret du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement), de moyens renforcés pour accompagner les collectifs de travail en difficulté (par la création d'un poste) ainsi que, par l'accompagnement des managers, pour autant, faute d'avoir un retour, la **CFDT** a du mal à apprécier les impacts réels de ces mesures sur les organisations de travail.*

*À des fins d'amélioration des conditions de travail, la **CFDT** attend depuis longtemps que des discussions sur des dossiers de fond s'engagent comme : l'usure professionnelle aussi bien physique que mentale, l'absentéisme, le droit à la déconnexion, l'incidence de l'organisation du travail sur les conditions de travail et la santé des agents (par exemple l'adéquation missions-ressources).*

*Par ailleurs, en matière d'attractivité, même si la **CFDT** ne peut pas faire fi du contexte actuel de recrutement dans les collectivités territoriales, nous ne pouvons malheureusement que constater que notre collectivité n'attire plus autant que d'autres, localement.*

Même si une enveloppe de 5 millions a été débloquée en début de mandat afin de réduire certaines inégalités, les 2,8 millions restants ne suffiront pas à poursuivre les projets de réduction de ces inégalités ni à pallier le manque d'attractivité.

*En conclusion, la **CFDT** demande que se poursuive le travail de fond initié concernant l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des collègues, afin qu'ils puissent en toute sérénité mener à bien leurs missions au service du projet politique de la Ville et de l'Eurométropole.*

Nous vous remercions pour votre écoute »

